

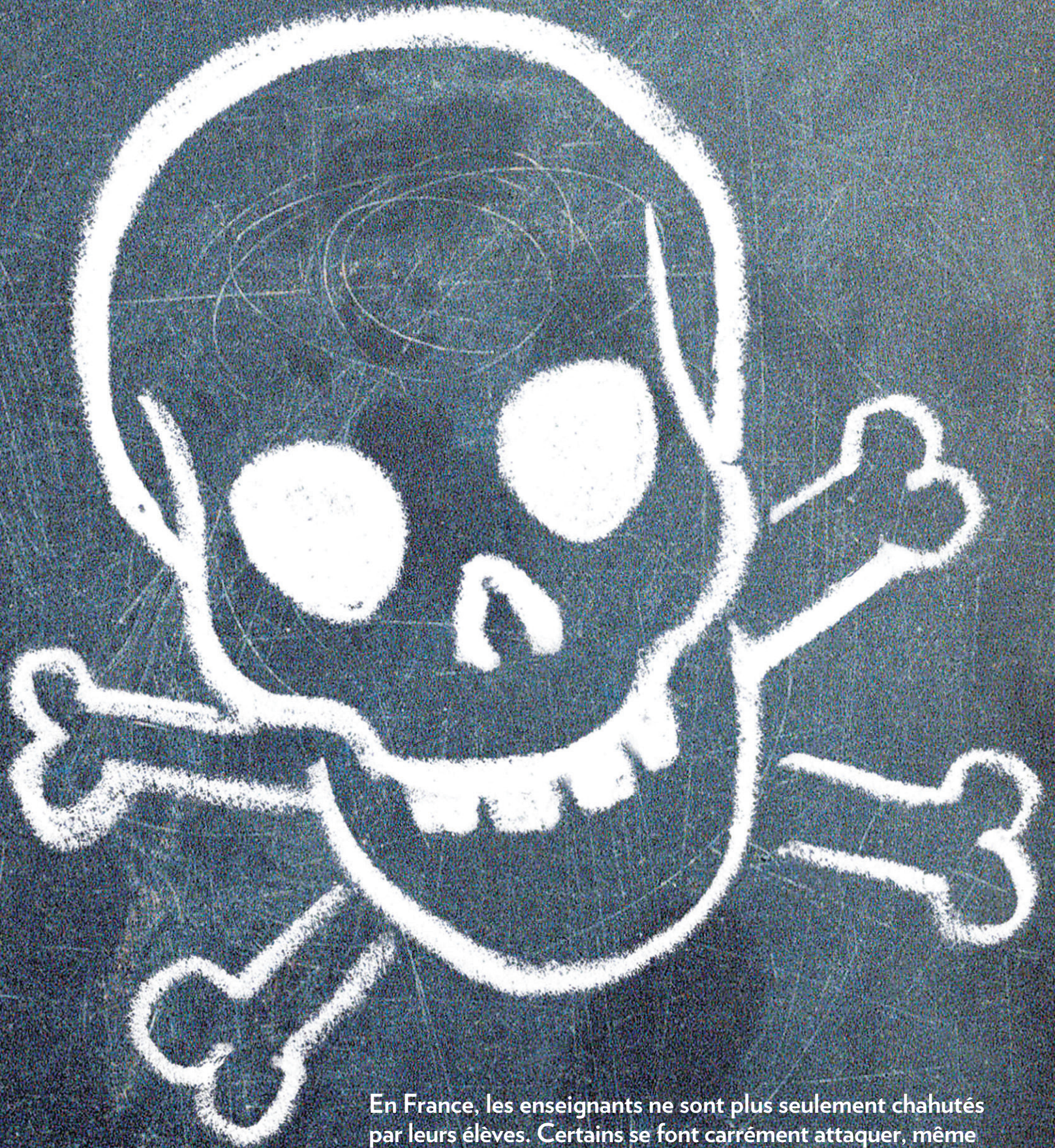
PLUS

QUE SONT DEVENUES
LES PATINEUSES
TONYA HARDING ET
NANCY KERRIGAN?
PAGE 6



NANCY
KERRIGAN

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE, L'ÉCOLE APRÈS LA VIOLENCE



En France, les enseignants ne sont plus seulement chahutés par leurs élèves. Certains se font carrément attaquer, même ceux qui n'ont pas froid aux yeux. Les autorités commencent à peine à réagir. Au Québec, des délinquants d'hier sont devenus des élèves — très motivés — d'aujourd'hui : plusieurs centaines de détenus terminent leurs études dans les pénitenciers fédéraux. Et respectent leurs enseignants. Le monde à l'envers.

UN DOSSIER À LIRE EN PAGES 2 ET 3

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE EN FRANCE

Enseigner en France?
Le cauchemar

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE
PARIS

C'était récemment un secret bien gardé : dans toutes les grandes villes françaises, mis à part les beaux quartiers, les enseignants du secondaire et du lycée (niveau cégep) travaillent dans un climat de violence permanent qui en pousse beaucoup à la dépression, ou à la démission.

Le pire se concentre au secondaire. Et dans les lycées professionnels où des jeunes de 16 ou 18 ans ont le sentiment d'avoir été relégués sur une voie de garage.

Mais il arrive qu'à la faveur d'un incident plus grave, la loi du silence vole en éclats. Le 16 décembre dernier, une enseignante en arts plastiques de 27 ans, Karen Montet-Totain, est blessée de coups de couteau au ventre par un garçon de 18 ans qu'elle avait fait exclure du lycée pendant une semaine pour « incivilités » graves.

Louis-Blériot, en grande banlieue parisienne, est un lycée professionnel, mais de petite dimension, avec moins de 400 élèves : officiellement « tranquille ».

Encore convalescente, le 10 janvier, l'agressée donnait sa version des faits devant une demi-douzaine de journalistes. Dès le 16 septembre, elle a eu droit à une scène « oppressante », avec une classe entière qui entourait son bureau et fouillait dans ses affaires. Plus tard, un élève lui dit : « Madame, j'ai envie de vous ! » Une autre fois, dans sa classe : « J'ai envie de vous, tout de suite, sur la table ! » Une autre fois, un élève lui parle de ses projets de cambriolages : « Les flics ? T'inquiète ! On trouvera ton adresse et on te mettra une balle dans la tête. » Lorsqu'elle a signalé les cas à la direction, elle a eu droit à un silence opaque, ou bien à des remarques du genre : « Des menaces de mort ? Décidément ça ne s'arrange pas... »

Un climat oppressant auquel rien n'avait préparé cette jeune femme élégante, sortie de ses études artistiques, et qui se destinait à enseigner les arts plastiques, pas à faire l'éducatrice en milieu hostile.

Une bande infernale

Anne Losada, 35 ans, est une jeune femme manifestement énergique et qui a en a vu d'autres. Issue d'un milieu éduqué mais pauvre, elle s'est à peu près élevée seule dans une cité HLM de la banlieue sud, et a commencé à travailler à 18 ans comme secrétaire pour gagner sa vie avant de réussir à passer à l'enseignement du français.

Des classes d'adolescents perturbés ou au bord de la délinquance, elle ne connaît que ça, mais elle fait face : « D'abord je peux parler leur langage, parce que j'ai passé mon adolescence avec des bandes de garçons issus de l'immigration. Ensuite il se trouve que je n'ai pas peur : si un gars, même de 18 ans, refuse de sortir de la classe, je me plante devant lui, et il sort. Si quelqu'un me tutoie, je ne laisse



PHOTO MARC CHAUMEIL
Anne Losada : « Dans le groupe, il y avait une bande infernale, je recevais des insultes, c'était épouvantable. J'ai craqué en février, et j'ai fait une vraie dépression nerveuse de six mois. »

pas passer. Si je trouve *Losada* la pute écrit sur le tableau, on arrête tout et on passe l'heure qui suit là-dessus. »

Entre ses classes difficiles au fond du 13^e arrondissement et ses deux enfants à élever, elle a écrit un livre¹ où elle décrit la crise ac-

tuelle de l'enseignement public, le non-enseignement et la violence ambiante, et propose des pistes originales pour sortir du maras-

me. Mais, énergique ou pas, il lui est arrivé de trouver ses limites dans ce contexte infernal. Nommée prof de français dans un collège recyclant les exclus de la banlieue, les cas sociaux et, parfois, « des quasi-autistes », elle a fini par craquer, en milieu d'année scolaire, début 2005 : « Dans le groupe, il y avait une bande infernale, je recevais des insultes, c'était épouvantable. J'ai craqué en février, et j'ai fait une vraie dépression nerveuse de six mois. » Aujourd'hui elle a beau être revenue au travail, motivée, capable de « tenir » les classes les plus difficiles, elle l'admet : « Il y a souvent des moments de bonheur dans ce métier, dit-elle. Mais en moyenne, lorsque je réussis à enseigner 15 minutes en une heure, c'est un vrai succès. Quant à enseigner Victor Hugo ou Balzac, comme ça, sans transition, à des ados qui baignent dans *Scary Movie* et les jeux vidéo, c'est une utopie. » Un combat épuisant de tous les instants.

L'ÉCOLE FRANÇAISE EN CHIFFRES

> On dénombre 12 millions d'élèves scolarisés, depuis les classes de maternelle (facultatives) jusqu'à la fin du lycée. Deux millions fréquentent des établissements privés dont beaucoup ont des contrats d'association avec le public. En 2001, il y avait 849 600 enseignants dans le public et 140 290 dans le privé.

> Le système français : trois années de maternelle, facultatives mais gratuites et généralisées ; cinq années au primaire, quatre au collégial et trois au lycée. L'enseignement est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, mais, devant la dégradation de la situation, notamment dans les deux dernières années de collège, la question du retour à l'apprentissage à 14 ans revient sur le tapis.

Menacée au couteau

Martine Salzman, elle, est plutôt au bout du rouleau, après 26 années d'enseignement en arts. D'abord pendant 10 ans au Havre, puis dans des quartiers encore plus difficiles en région parisienne : « J'ai vu la situation déjà grave se détériorer à vue d'oeil, dit-elle. Dans mes années au Havre, j'ai été menacée au couteau. J'ai vu un élève menacer de se jeter par la fenêtre. Dans le 19^e arrondissement à Paris, un gamin de 12 ans m'a donné un coup de poing dans la figure en pleine classe. Dans un autre collège du 19^e, j'étais traitée de pute et de salope dans les couloirs. Un collègue juif était abreuvé d'insultes antisémites. Dans tous les cas, la direction refusait d'appliquer des sanctions et me rendait pratiquement responsable du désordre. À la fin j'ai fait une dépression qui a duré trois ans et demi... On a fini par me donner une affectation *tranquille* dans un quartier bourgeois, mais avec un grade inférieur de remplaçante. C'est un autre monde. »

(1) *Vous, parents et enfants qui ne comprenez plus rien à l'école*, 346 pages. Éd. Michel Lafon, Paris 2005.

La fuite vers le privé

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Si vous allez au collège Maurice-Utrillo de Stains, un établissement de taille moyenne de 1300 élèves en plein cœur de Seine-Saint-Denis (1,3 million d'habitants) le département le plus défavorisé de la banlieue parisienne, un détail finit par vous frapper. La quasi-totalité des jeunes que vous avez croisés sont noirs ou maghrébins : des « enfants de l'immigration » qui, bien entendu, habitent tous des cités HLM « difficiles ».

Le département du « 9-3 » a beau avoir sur son territoire un nombre record d'immigrés, étrangers ou naturalisés, ceux-ci ne doivent pas être plus de 25 % de la population du département. Or, à Maurice-Utrillo, ils représentent plutôt 90 % de la clientèle. Où sont les « Français de souche » ? Réponse de la proviseure, Marie-France Borne-Santini : « Ou bien les parents ont déménagé dans un autre quartier pour que leurs enfants aient accès à un bon collège, ou bien ils les ont mis dans le privé. »

Les collèges et lycées profes-

sionnels des grandes villes françaises, mise à part des enclaves bourgeoises bien délimitées, sont devenus, comme le dit Anne Losada, « de véritables ghettos scolaires ».

« En un quart de siècle, confirme l'enseignante Martine Salzman, la tendance s'est aggravée. Ces dernières années, sur une classe de 25 élèves, deux ou trois « Blancs » issus de familles pauvres. Même les enfants de familles portugaises ou asiatiques ont fui. Ce qui reste : des jeunes issus de l'immigration beur et black. »

Pour les parents, il y a deux

méthodes pour éviter ces ghettos scolaires à leurs enfants. Un : déménager dans des quartiers bourgeois et paisibles des centres-villes. Deux : payer pour envoyer ses enfants dans le privé, au moins pour les quatre années de collège. « En région parisienne, il doit y avoir à peu près 35 % des élèves au collégial inscrits dans le privé », estime Anne Losada.

Le choix s'impose

Il y a 20 ans, environ 10 % des élèves français étaient dans le privé, tous niveaux confondus. Ils sont maintenant 17 %. Mais le pourcentage grimpe à 21 % au second degré, avec une très forte concentration au niveau du collège et des grandes villes. Le chiffre de 35 % en région pari-

sienne avancé par Anne Losada est donc vraisemblable. Pour des parents, éduqués mais pas nécessairement fortunés, le choix s'impose de lui-même. Hélène B., traductrice, qui vit dans le 11^e arrondissement, quartier mélangé, ne se pose même pas la question : « Mon fils de 6 ans va dans une école primaire très bien, mais il est hors de question que je l'envoie au collège public du quartier : les gamins traînent dans la rue, et il y a des vendeurs de drogue à la sortie. » Les droits de scolarité, extras compris, dépasseront facilement les 5000 euros (7000 \$CAN) dans un collège privé de bonne qualité à Paris. Pour elle, comme pour beaucoup de parents de classe moyenne, c'est une dépense ruineuse, mais inévitable.

L'ÉCOLE APRÈS LA VIOLENCE AU QUÉBEC

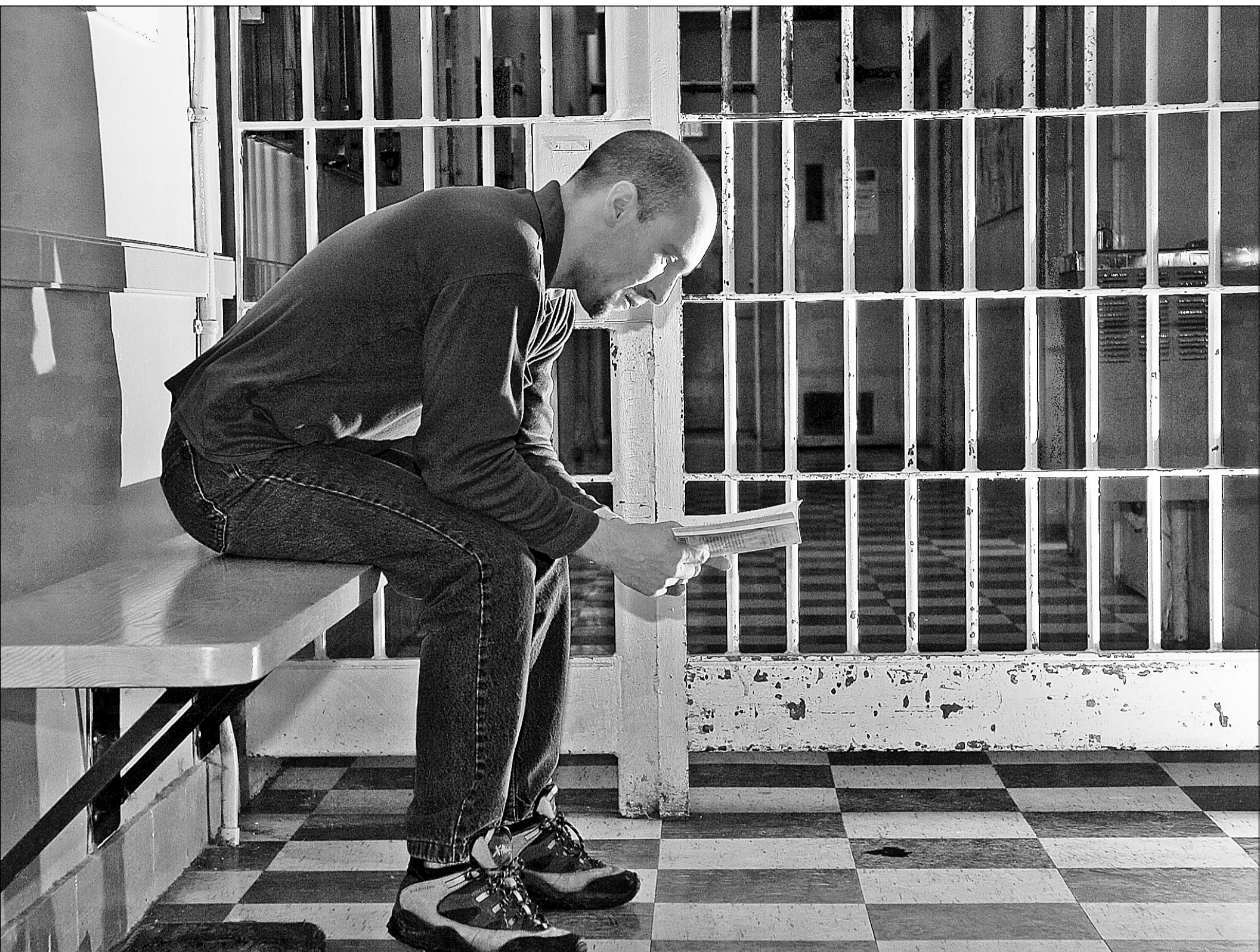


PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

Jimmy a décidé de faire son secondaire en prison. « La paie n'est pas aussi bonne qu'ailleurs, mais c'est pas grave, je préfère de loin étudier. »

La classe derrière les barreaux

Il y a des détenus qui arrivent « en dedans » avec l'équivalent d'une deuxième année du primaire. Certains entreprennent un long cheminement qui leur permettra d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Quelques-uns réalisent l'exploit de mener des études collégiales ou même universitaires. Entre les murs des prisons, on ne fait pas que du bodybuilding ou taper sur un ballon. On tâte aussi du Bescherelle et on se creuse les méninges avec le satané théorème de Pythagore.



MARIO GIRARD

C'est d'abord le nombre de portes qui surprend. Massives et écaillées, il y en a une tous les trois mètres. Elles s'ouvrent et se referment avec chaque fois un bruit assourdissant. Dix portes plus tard, nous arrivons dans la zone scolaire de l'établissement Leclerc de Laval, un pénitencier qui rassemble 525 détenus. C'est là que, tous les jours, des dizaines de gars viennent à l'école.

« Je viens ici quatre jours par semaine, six heures par jour », dit Vincent, installé devant son ordinateur. Le jeune homme, inscrit à un cours d'informatique, parle de la façon dont il utilisera ses connaissances à sa sortie, prévue dans trois ans : « J'apprends à faire de la compatibilité. J'ai un commerce, ça me servira. »

Plus loin, dans la salle de classe

du présecondaire et du secondaire, trois gars travaillent à leur pupitre. Avec eux, il y a Lucie Chicoine, leur enseignante. Ça fait 26 ans que cette femme travaille en milieu carcéral. Pour l'heure, elle s'inquiète d'un élève. « Il est déçu. Il pense avoir raté un examen de français. Vous savez, ce n'est pas évident pour eux. Ils vivent plusieurs contraintes et en arrivent à être frustrés. »

Dans un coin de la classe, Jimmy est penché sur des documents. Il n'a pas la tête à étudier. Il pense à son dossier de libération conditionnelle. « Je n'ai jamais vraiment aimé l'école. Quand j'étais jeune, ma mère me poussait. Mais moi, j'étais plus porté sur le *fun*. »

Jimmy a décidé de faire son secondaire en prison. « La paie n'est pas aussi bonne qu'ailleurs, mais c'est pas grave, je préfère de loin étudier. »

La paie dont parle Jimmy, c'est la somme de 40 \$ que les élèves reçoivent toutes les deux semaines. À titre de comparaison, un détenu travaillant dans un atelier peut toucher de 90 \$ à 200 \$ tous les 15 jours. Avec cet argent, les détenus peuvent s'offrir des gâteaux

à la cantine. « Avec 40 \$, un fumeur n'arrive pas », dit Jimmy.

Le poète bûcheron

Près de la fenêtre, Stéphane travaille à l'ordinateur en écoutant la radio. Il retire ses écouteurs et raconte son histoire. « Je suis arrivé ici il y a 20 mois. Après 16 mois dans les ateliers, j'ai décidé d'étudier. Et comme j'avais lâché en secondaire 1, j'ai dû reprendre du début. »

Stéphane replace la tuque qu'il porte. Il montre les poèmes qu'il écrit le soir dans sa cellule et qu'il corrige le jour avec Lucie Chicoine. « Ce qui m'inspire ? C'est simple. Tout ce qui est dehors », dit-il.

« Seul dans ma chienne de cage à penser à toutes les bonnes relations qui s'en viennent et qui me réconfortent. Et le temps parfois si long et si plate, qu'il gruge l'homme à l'intérieur d'une folie intense », écrit-il dans le journal *Le*

La paie, c'est la somme de 40 \$ que les étudiants reçoivent à toutes les deux semaines.

Message, que dirige Lucie Chicoine.

Avant de « faire du temps », Stéphane était bûcheron. « Je veux devenir *foreman*. Je pourrais continuer d'écrire dans le bois », dit-il en songeant à sa libération prévue dans un mois et demi.

Non loin de notre poète, un autre Stéphane. Rapidement, il évoque des études qu'il a menées dans d'autres établissements, ceux

d'Archambault et de Cowansville. Stéphane D. a un diplôme en dessin industriel et en comptabilité. Les projets lui sortent par les pores de la peau.

« J'invente des pièces mécaniques que je fais breveter, dit-il. Actuellement, je travaille à une bande dessinée. Je crée aussi des plans pour ceux qui veulent construire des pièces avec des bâtonnets. J'ai conçu le prototype d'une moto, d'un moulin à vent et d'un train. Dès ma sortie, je veux travailler concrètement à commercialiser ça. »

Et un auteur dramatique

Nous montons d'un étage, là où se trouvent les étudiants du niveau collégial. Pat a envie d'échanger. « J'avais déjà étudié en psycho et en philo quand j'étais dehors. Mon but était de travailler avec les toxicomanes. Le problème, c'est que j'étais moi-même toxicomane. »

Encore un cours et Pat obtiendra son DEC en sciences humaines. « On attend le logiciel. Il paraît que c'est le cours le plus dur. »

En attendant, Pat travaille à une pièce. « Ça fait longtemps que je suis là-dessus. J'y pense tout le temps. » Il parle des personnages, de l'intrigue, nous fait lire un passage. Pat espère qu'elle sera montée un jour.

Mais ce qui anime le plus cet homme aux yeux brillants, c'est la musique. Il en faisait avant de séjourner en prison, il veut en refaire à sa sortie. « Disons que j'ai longtemps fait partie d'un groupe rock très connu au Québec. J'étais le batteur », dit-il en souriant.

Au moment de quitter la salle,

QUELQUES FAITS

- > Il y a 12 pénitenciers fédéraux au Québec.
- > Depuis 1982, une entente fédérale-provinciale fait en sorte que tous les établissements fédéraux offrent une formation scolaire.
- > Cinq établissements du Québec offrent des programmes collégiaux. Ces cours sont dispensés depuis 32 ans par le cégep Marie-Victorin.
- > L'an dernier, les services correctionnels ont injecté 6,6 millions de dollars dans l'éducation. Le ministère de l'Éducation du Québec a complété avec 4,4 millions.
- > 70 enseignants et huit bibliothécaires travaillent dans les pénitenciers fédéraux du Québec.
- > Différentes formations sont également offertes dans les établissements provinciaux. Le ministère de l'Éducation du Québec injecte chaque année environ 3,3 millions dans ces programmes.

Daniel nous intercepte. « C'est très bien, ces cours, mais à mon avis, ils ne sont pas assez précis. Qu'est-ce que tu veux faire avec un secondaire V ou un DEC en sciences humaines ? Il faudrait offrir des cours professionnels aux détenus, des formations qui leur serviraient à leur sortie. On sort avec 80 \$ dans les poches, c'est tout. »

Daniel a même une suggestion pour le nouveau premier ministre Harper : « Le gouvernement pourrait nous engager. On pourrait créer un ministère qui serait administré par les détenus. Je trouve que la volonté politique n'est pas vraiment là. »

Étudier en prison : défis et limites

MARIO GIRARD

Alain Sirois est formel : même hyperdémotivé et récalcitrant, un détenu finit la plupart du temps par aimer les études. Selon le gestionnaire de l'éducation pour les Services correctionnels du Canada (SCC), les détenus se retrouvent entraînés par l'énergie qu'il y a autour d'eux.

« Il y a des gars qui débarquent ici et qui sont comme des chats

sauvages, dit-il. L'expérience de l'éducation n'a pas été concluante pour eux et ils sont très méfiants. Certains ne nous adressent pas la parole pendant des mois. Notre job à ce moment-là est de les apprivoiser. »

Dans les établissements des SCC, la formation débute au présecondaire. « Il y en a qui nous arrivent avec l'équivalent d'une deuxième année, dit Alain Sirois. On part du b. a.-ba. Il ne faut pas se leurrer : près de 80 % des déte-

nus sont des décrocheurs. » Une formation complète du secondaire est offerte dans tous les établissements. Quant au niveau collégial, il est possible d'envisager un DEC en sciences humaines ou une attestation d'études collégiales (AEC) en informatique.

Très peu poursuivent jusqu'à l'université. « J'ai en mémoire le cas d'un détenu qui a réussi à décrocher un baccalauréat en administration », dit Alain Sirois. Sur les 380 détenus de l'établissement

Leclerc, 85 suivent présentement des cours. « Ça représente 20 %, mais normalement ça se situe entre 25 % et 30 % », précise M. Sirois.

Les détenus ont la possibilité de choisir différents programmes. La formation scolaire est l'un d'eux. Certains des détenus rencontrés ont affirmé avoir été contraints de suivre des cours. « Il est vrai que lorsqu'un détenu arrive dans un établissement, on lui prescrit un programme

qui englobe plusieurs choses, explique Alain Sirois. Très souvent, ce programme inclut une formation scolaire. On juge qu'une éducation générale est primordiale. »

Comme pour la formation aux adultes, l'élève franchit les étapes des programmes à son propre rythme. « Je suis fier de dire que nous avons un taux de réussite très élevé qui tourne autour de 97 % », dit Alain Sirois.

Chaque détenu possède un dossier de bonne conduite. Faire des études et les réussir, est-ce une source d'enrichissement du dossier ? « Soyons honnêtes : je suis persuadé que oui », assure M. Sirois.



PHOTO TOM STODDART. GETTY IMAGES

Une infirmière prend le pouls d'un patient du quartier Tower Hamlets de Londres, où est concentrée la plus forte proportion de ressortissants étrangers de Grande-Bretagne.

LES RÉFUGIÉS ET LA SANTÉ EN GRANDE-BRETAGNE

Les portes fermées

Des dizaines de milliers de réfugiés cherchent asile en Grande-Bretagne, fuyant une guerre sanglante ou les griffes d'un régime tortionnaire. Beaucoup traînent des blessures non soignées et souffrent de traumatismes multiples. Ils ne sont pas au bout de leurs peines et réalisent bien vite qu'accéder au système de santé britannique peut relever du parcours du combattant. Au point où des organismes comme Médecins du monde doivent leur porter secours.

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — La vie d'Abou s'est arrêtée il y a 26 ans. L'Iranien venait d'accepter de servir de chair à canon dans la guerre qui opposait son pays à l'Irak. Contre son gré : deux mois de prison, où il a été torturé psychologiquement, ont eu raison de sa résistance.

Le voici donc au front malgré lui. Au bout de cinq mois, une bombe le blesse gravement au ventre. Il n'y a plus qu'une bouillie de sang à la place des intestins et de l'aîne.

Débutent alors une série interminable d'opérations, en vain. Invalide à 24 ans, il est condamné à souffrir d'incontinence, d'infections urinaires et d'impuissance sexuelle pour le reste de ses jours.

Abou fuit le régime totalitaire de son pays pour la Grande-Bretagne en 2002. Il cherche un médecin pendant des mois. L'Iranien a alors 46 ans et souffre de dépression, de diabète et d'hypertension, en plus des séquelles de ses blessures de guerre.

Cinq médecins lui répondent qu'il n'a pas droit à des soins médicaux tant qu'il n'a pas sa carte de séjour. C'est pourtant faux. Les demandeurs d'asile

ont accès gratuitement au système de santé, au même titre que les Britanniques, jusqu'à ce que le statut de réfugié leur soit refusé.

« Je ne savais pas quoi faire pour trouver les médicaments pour traiter mon diabète, dit le petit homme. J'ai grappillé des comprimés à des amis. Quand j'avais trop mal, j'allais aux urgences. »

Depuis l'intervention d'un centre communautaire, en 2004, Abou est enfin traité par un médecin. Il prend 11 comprimés par jour. Il a retrouvé un semblant de dignité.

Course à obstacles

L'histoire d'Abou n'est pas un cas isolé. Trouver un médecin de famille en Grande-Bretagne — la porte d'entrée du système de santé public — relève d'une course à obstacles pour les milliers d'expatriés qui ont fui une guerre civile ou un régime totalitaire. Au point où les organismes humanitaires, débordés et alarmés par les difficultés de leur clientèle, préparent une campagne de pression auprès du gouvernement.

La majorité des clients d'Helen Murshali, consultante à l'organisme Refugee Council, ont été torturés. Les deux tiers des fem-

TOWER HAMLETS EN CHIFFRES

- > Un foyer sur quatre a un revenu annuel inférieur à 10 000 \$.
- > Les cas de tuberculose y sont cinq fois plus nombreux qu'ailleurs au pays.
- > Près de 80 langues différentes y sont parlées.
- > Seulement 42 % des résidents sont de souche britannique.

mes qu'elle reçoit ont été violées et ont peur d'être porteuses du VIH.

Malgré la gravité de leurs maux, tous se heurtent à plusieurs portes fermées avant d'être pris en charge par un médecin. Une de ses clientes a déjà été refusée à 12 endroits.

« Les médecins trouvent tellement de raisons pour les refuser, la première étant qu'ils n'ont pas de place. À nos yeux, c'est leur façon de se débarrasser d'eux », explique la consultante médicale.

Trouver un médecin de famille en Grande-Bretagne relève d'une course à obstacles pour les milliers d'expatriés qui ont fui une guerre civile ou un régime totalitaire.

La langue est une barrière de taille sur laquelle trébuchent les réfugiés qui ne parlent pas l'anglais. Beaucoup de médecins les somment de revenir avec un interprète.

Or, un parent ou un ami est souvent la seule personne apte à jouer ce rôle, ce qui peut intimider la personne qui a été victime de torture ou de viol. Les médecins ont droit à un service d'in-

LE SYSTÈME DÉMYSTIFIÉ

Les demandeurs d'asile ont droit aux soins de santé de base et hospitaliers au même titre qu'un Britannique. Le processus prend jusqu'à trois ans. Si la réponse du ministère de l'Immigration est négative (76 % des cas en 2004), ils perdent l'accès gratuit aux soins hospitaliers et aux services de spécialistes. Ils peuvent toujours consulter des médecins généralistes ; toutefois, ceux-ci ont le droit de les refuser.

terprète par téléphone mais la majorité n'y a pas recours. Une demande aussi simple qu'une preuve d'adresse — le seul document nécessaire pour s'inscrire auprès d'un médecin — peut être problématique pour les exilés. « Ceux en attente de statut se trouvent dans une impasse, explique Bethan Lant, de l'organisme humanitaire Praxis. Ils n'ont pas le droit de travailler,

LES DEMANDEURS D'ASILE EN G.-B.

- > 2004 : 33 960
- > 2003 : 49 405
- > 2002 : 84 130
- > 2001 : 71 025
- > 2000 : 80 315

Violation des droits de l'homme

Pas moins de 76 % des réfugiés ont été déboutés par le ministère de l'Immigration en 2004 et cette proportion ne cesse de croître depuis 2000. Les sans-papiers perdent l'accès gratuit aux soins hospitaliers. Ce qui pousse certains à commettre des gestes désespérés.

« Il y a trois semaines, une Vietnamiennne a accouché chez elle sans aide parce qu'elle n'avait pas l'argent pour aller à l'hôpital, déplore Helen Murshali. Elle et son bébé ont contracté une infection et ont été conduits aux urgences. Ils auraient pu mourir. »

Michael Wilks, président du comité d'éthique de l'Association britannique médicale est catégorique : la situation est une violation des droits de l'homme. « Le refus de la Grande-Bretagne de prendre en charge la santé de ces personnes est un traitement inhumain, cruel et dégradant. Ça contrevient à la Charte européenne des droits de l'homme. »

« Le système de santé et le gouvernement ferment les yeux sur les besoins chroniques et complexes de cette population, poursuit-il. Pendant ce temps, ses problèmes ne font qu'empirer. Il est temps qu'on mette sur pied un service de spécialistes pour elle. »

Médecins du monde débarque... à Londres

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — « Nos bénévoles ont fait un travail incroyable ! » Isabelle Raymond, de Médecins du monde (MDM), était tout sourire le 16 janvier dernier dans la salle de consultation fraîchement rénovée au sous-sol d'une église. Elle et son équipe s'apprétaient à accueillir leurs premiers patients.

Cette scène n'avait pas pour décor un pays du tiers-monde mais Tower Hamlets, dans l'est de Londres. Dans ce quartier, les boutiques de saris sont plus nombreuses que les pubs. Les boucheries

halal sont si nombreuses qu'on se croirait à Marrakech. Chaque week-end, des familles somaliennes, des femmes voilées jusqu'aux yeux et des Indiennes drapées d'étoffes éclatantes accourent vers les nombreux petits bazars où se mêlent odeurs de cumin et de coriandre. Nous ne sommes pourtant qu'à quelques centaines de mètres de la City, carrefour des affaires de Londres.

Cette mosaïque multiculturelle anime l'arrondissement qui arrive au quatrième rang des plus défavorisés en Grande-Bretagne. La population multiethnique de Tower Hamlets est la troisième au

pays. Ses résidents vivent six ans de moins que ceux du secteur le mieux nanti de Londres. Ses HLM sont surpeuplés. Exactement le profil que MDM recherchait pour *Project : London*, sa première initiative en sol britannique.

Pour l'heure, les travailleurs humanitaires embrassent la cause qui leur semblait la plus urgente : les réfugiés qui n'ont toujours pas accès au système de santé britannique.

« Les demandeurs d'asile connaissent mal leurs droits et le fonctionnement du système de santé, explique Isabelle Raymond, coordonnatrice du projet.

Ils n'osent pas pousser la porte d'une clinique de peur d'être dénoncés. Ils ont peu confiance en eux et ne font pas de vagues en cas d'injustice. Si on ajoute à ça les barrières linguistiques, imaginez les difficultés ! »

Une équipe médicale est au poste deux jours par semaine pour leur offrir des soins de santé à court terme et de l'aide pour trouver un médecin.

« On dresse un plan d'action pour chaque personne, souligne M^{me} Raymond. On fait les coups de téléphone pour elle et on va jusqu'à l'accompagner à ses rendez-vous. On peut aussi lui pres-

crire des médicaments d'urgence. »

La venue de MDM dans une des plus grandes capitales du monde peut étonner. Or, des opérations similaires ont lieu dans huit autres pays européens où des gens vivent en marge du système de santé. Selon Angela Burnett, médecin bénévole à la Medical Foundation for Victims of Torture, *Project : London* vient à point.

« MDM répond à un problème qui ne fait que s'aggraver. Les organismes comme le nôtre ne suffisent plus à la demande. Il y a beaucoup de détresse dans les rues de Londres. »



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Plusieurs couples infertiles sont prêts à faire n'importe quoi pour avoir un enfant. « C'est bébé, bébé, bébé : il n'y a rien d'autre qui compte », résume une femme, au terme de six ans de traitements infructueux.

PROCRÉATION ASSISTÉE

Médecine miracle, médecine payante

Pour certains, comme le couple Dion-Angelil, c'est la médecine miracle à son meilleur. D'autres, au contraire, ont l'impression d'être des cobayes humains. Au Québec et au Canada, dans l'attente de lois et de règlements clairs en matière de procréation assistée, les professionnels qui travaillent dans ce secteur privé de la médecine continuent de jouir d'une grande latitude.



LOUISE LEDUC

Le Québec a connu René-Charles bien avant qu'il ne soit René-Charles. Parce que Céline Dion allait briller par son absence aux funérailles de Maurice Richard, René Angelil a craché le morceau : Céline Dion avait une excellente excuse. Ils essayaient d'avoir un enfant, et la chanteuse était en plein traitement de fertilité.

Enceinte de sept mois, Céline Dion déclara à Michel Jasmin que oui, elle irait un jour chercher le « jumeau de laboratoire » congelé du futur René-Charles. « On a un autre enfant qui nous attend à New York, en escale en ce moment. »

L'ouverture de Céline Dion sur le sujet avait fait dire en décembre 2000 au Dr Pierre Miron, fondateur de la clinique montréalaise Procréa, que Céline Dion démystifiait la fécondation in vitro, une technologie très bien établie, efficace et très acceptée socialement.



PHOTO FOURNIE PAR GENERAL ELECTRIC MEDICAL SYSTEMS

Un fœtus de 13 semaines. Pour en arriver là, certains parents infertiles doivent traverser un véritable parcours du combattant.

Ce n'est pas l'interprétation qu'en fait Isabelle Chasles. Au terme d'une démarche de six ans et de 23 000 \$ de traitements de fertilité infructueux, elle a l'impression d'avoir servi « de cobaye humain, de rat de laboratoire » (voir témoignage en A1).

Un vrai parcours de la combattante, raconte-t-elle, fait d'espoirs déçus, de souffrances et de décisions impossibles à prendre. « À un moment donné, au microscope, on me fait choisir parmi cinq ovules. Spontanément, je retiens

les deux plus gros. Le médecin me demande alors ce qu'il doit faire avec les autres. J'apprends que les congeler, c'est 1000 \$ par an, alors je décide plutôt de les détruire, me disant que normalement tout fonctionnerait bien avec les ovules choisis. »

Plus tard, lors d'un traitement de fécondation in vitro, « on me demande si je veux avoir les services d'un anesthésiste. Le médecin me dit : c'est 2000 \$. J'avais déjà eu deux enfants, j'avais déjà accouché, alors je n'avais pas peur

de ça, moi, qu'on m'aspire des follicules. J'ai donc dit que j'allais être correcte sans l'anesthésie. Mais j'ai eu tellement mal ! »

Isabelle Chasles croit qu'il est grand temps que les gouvernements viennent encadrer les pratiques des médecins. Parce que, dit-elle sans détour, il ne faut pas se fier au bon sens des patients. Un couple qui veut un enfant perd tout sens des réalités, croit-elle. « On devient prêt à faire n'importe quoi, même des choses nocives pour notre santé. C'est bébé, bébé, bébé : il n'y a rien d'autre qui compte. »

Un médecin désintéressé n'agirait pas ainsi avec ses patientes, croit Françoise Baylis, professeure de bioéthique et de philosophie à l'Université Dalhousie. « On lui expliquerait à un moment donné que ses chances sont minimes, que peut-être elle devrait envisager d'autres avenues, comme l'adoption. Mais dans le privé, quand tu gagnes 5000 \$ par traitement, pourquoi dirais-tu à une femme d'arrêter ? »

À la clinique de jumeaux de l'hôpital Royal Victoria, Lucie Morin, elle, voit ce qui se passe quand ça marche trop. Officiellement, les médecins en procréation assistée jurent faire preuve de la

plus grande prudence, notamment quant au nombre d'embryons à implanter chez une même femme. Dans la vraie vie, elle constate qu'il en va tout autrement.

« J'ai vu ces derniers jours une patiente dans la quarantaine. Elle s'est fait implanter cinq embryons, et deux sont toujours là. »

Et alors ? « Eh ! bien, elle est contente, très contente ! Les gens ne sont pas au fait des risques associés aux grossesses multiples. »

Le Dr Lucie Morin, elle, est dans un tout autre état d'esprit. Elle a déjà trop vu de ces jumeaux et de ces triplés, nés très prématurément, passer des semaines aux soins intensifs. Avec des problèmes respiratoires, des problèmes neurologiques. « Ça met une grosse pression sur le budget de l'hôpital », dit le Dr Morin.

Si bien que l'hôpital a songé, avant de rejeter l'hypothèse, à ne plus prendre que les grossesses multiples issues de sa propre clinique de fertilité (dont les traitements de fertilité sont facturés aux patients).

« Dans certaines cliniques de fertilité, c'est une grossesse sur deux qui finit en grossesse multiple (avec jumeaux ou triplés) », dit le chercheur en biologie de la reproduction Raymond Lambert, en s'appuyant sur le Registre canadien de l'assistance médicale de la procréation.

Quelles sont les cliniques cow-boys ? Impossible de le savoir. Les cliniques qui donnent leurs chiffres exigent la plus grande confidentialité. « Les cliniques de fertilité sont en concurrence les unes avec les autres, et c'est à celle qui va offrir le meilleur taux de grossesse », dit Raymond Lambert.

Les médecins sont souvent conscients des risques, croit-il, mais pour bon nombre d'entre eux, le sacro-saint principe, « c'est l'autonomie des personnes ».

« À un moment donné, alors que j'argumentais qu'il fallait donner préséance à la santé de l'enfant à naître, je me suis fait apostropher par un gynécologue américain. Il m'a accusé de ne pas suffisamment tenir compte du couple infertile. Pour les médecins, le respect du choix du couple est primordial. »

Une pratique encore mal encadrée

LOUISE LEDUC

« J'ai fait partie de l'équipe qui a fait naître le premier enfant in vitro au Québec, en 1985, et je me rappelle très bien du jour J, évoque Raymond Lambert, chercheur en biologie de la reproduction. Mes confrères et moi nous étions donné rendez-vous dans la chambre de laboratoire, qui servait aussi de laboratoire. Je suis arrivé avant tout le monde. Et tout à coup, je me suis dit : que vais-je faire avec cet embryon si la patiente a changé d'idée ? »

Depuis ce temps-là, ajoute Raymond Lambert, « je n'ai jamais cessé de me questionner sur mon rôle social comme scientifique ».

Vingt et un ans plus tard, sait-on davantage ce que les médecins doivent faire avec les embryons, les ovules et les spermatozoïdes qui ne sont pas ultimement utilisés par leurs patients ? Une loi fédérale sur la procréation assistée a bel et bien été sanctionnée le 29 mars 2004. Riposte immédiate au Québec. « Nous prétendons qu'il s'agit d'une compétence québécoise », a dit le ministre des Affaires intergouvernementales Benoît Pelletier.

Renvoi québécois
Illico, le gouvernement Charest déposait un renvoi en Cour d'appel contestant la constitutionnalité de quatre articles de la loi fédérale. Québec rappiquait au

surplus avec son propre projet de loi portant sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée.

Une commission parlementaire était attendue à Québec sur le sujet l'automne dernier, mais elle n'a pas eu lieu. Quantité de groupes ont déjà leur mémoire fin prêt, espérant que la commission se tiendra bien ce printemps.

En attendant, quelle protection pour les patients en clinique de fertilité ? La loi provinciale est loin d'être mise en place, et la loi fédérale, qui expose les médecins à des peines criminelles s'ils la violent, n'est pas près d'avoir des dents. Va pour la limitation du nombre d'embryons implantés

d'un coup à une patiente, mais combien, au juste ? Pour cela, comme pour de multiples autres questions, il faudra attendre la réglementation, que Santé Canada espère livrer en 2007 ou 2008.

Françoise Baylis, professeure de bioéthique à l'Université de Dalhousie, fait remarquer que la loi fédérale comporte une clause selon laquelle les médecins peuvent continuer de pratiquer les activités interdites par le projet de loi tant que l'agence de contrôle n'est pas mise en place.

Robert Hemmings, médecin à la clinique de fertilité OVO, croit cependant que la loi est tellement lourde de conséquences qu'elle oblige à la plus grande prudence.

« Si on enfreint la loi, on est passible de poursuites au criminel, à des peines de 10 ans de prison. Dans ce contexte, je ne connais aucun médecin qui va prendre un risque. »

Et en l'absence d'une réglementation, combien d'embryons juge-t-il personnellement acceptable d'implanter à la fois ? Que dire de cette patiente de l'hôpital Royal Victoria qui s'en est fait implanter cinq, malgré le risque de quintuplés ?

C'est beaucoup, dit le Dr Hemmings. En général, les cliniques s'en tiennent à deux. « Chez une patiente de 40 ans, par exemple, il est tout à fait acceptable d'implanter trois embryons. »

PLUS

DES OH! ET DES BAH!

La chronique ironique qui voit et entend tout... à sa façon

DES CHIFFRES QUI PARLENT

1 c'est l'amende, un euro, infligée aux trois photographes poursuivis pour avoir pris des photos de la Lady Diana et de Dodi Al-Fayed la nuit de leur accident mortel, le 31 août 1997.

4 c'est la peine, en années de prison, infligée à un courrier à vélo colombien qui a empoigné le derrière d'une passante au cours d'une livraison. Le juge a estimé qu'il s'agissait d'un acte sexuel abusif.

100 c'est le nombre d'hôtels qui ont ouvert leurs portes à La Nouvelle-Orléans pour les festivités du Mardi gras. C'est moins de la moitié des 265 hôtels que compte la ville.

ICI ET AILLEURS

TURKMÉNISTAN
Il s'aime

Vous doutez de vous? Suivez l'exemple du président du Turkménistan, Saparmurat Nivazov, qui vient de souligner son 66^e anniversaire en faisant frapper de nouvelles pièces d'or et d'argent honorant ses propres oeuvres. Il en a écrit plusieurs. Des recueils de poèmes, mais aussi un *Livre de l'âme* en deux volumes. Les nouvelles pièces arborent la page couverture d'un des ouvrages, côté face. Et l'emblème présidentiel, du côté pile. Le président Nivazov avait entrepris cette incursion numismatique l'an dernier, en créant pour son 65^e anniversaire des pièces décorées de son arbre généalogique. On a déjà hâte à l'an prochain.

PRAGUE

Elles sèment

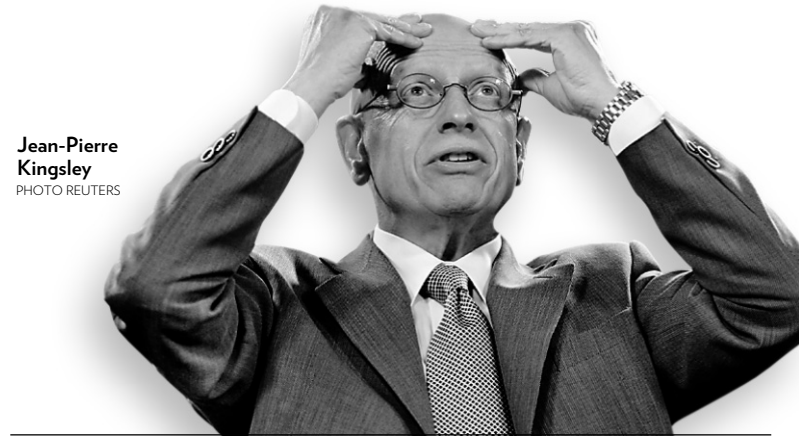
Le gouvernement tchèque a fait installer des «boîtes à bébés» dans les rues de Prague, afin d'encourager les mères sur le point de se débarrasser d'un bébé mal venu à le déposer en toute sécurité dans un lieu propre et sûr, doté d'un système d'alerte immédiate. Le premier nourrisson, une fillette nommée Sonia, a été retrouvé en fin de semaine dernière dans la capitale. La mère a laissé un mot expliquant qu'elle était mère célibataire, venait d'avoir des jumeaux et ne pouvait les prendre en charge tous les deux. Il fallait y penser.

ILS, ELLES ONT DIT...

Baveux

« Vous voulez que je les rembourse ? »

— JEAN-PIERRE KINGSLEY, directeur général des élections du Canada et président de la Mission internationale d'évaluation des élections en Haïti, en réponse à une question sur les 30 millions de dollars que les Canadiens ont fournis pour financer sa mission.

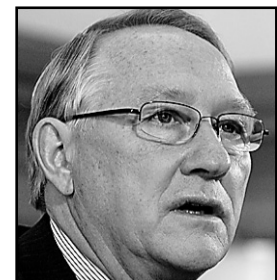


Déçu

« C'est ça la fin de l'empire. »

— Le prince CHARLES, dans un commentaire consigné dans son journal intime lors d'un vol vers Hong Kong, en 1997, alors que l'illustre rejeton royal constatait qu'il avait dû se contenter d'un siège de la classe affaires, tandis que des politiciens avaient eu droit à des sièges de première classe. Un journal britannique a publié des extraits de son journal la semaine dernière.

EN HAUSSE... EN BAISSÉ



» LE MAIRE GÉRALD TREMBLAY. UN TRAMWAY, YOUPI!



Les cols bleus de Montréal: une histoire de micros qui auraient été camouflés par l'ancien président de leur syndicat, Jean Lapierre. Ce n'est plus la rue Papineau. C'est le Watergate!



» PETER MCKAY



Le nouveau ministre des Affaires étrangères du Canada n'a pas mis de temps avant de faire sa première gaffe. Un jour, il assure que les deux otages canadiens en Irak seront bientôt libérés en toute sécurité. Le lendemain, il ne sait plus où il a pigé ça. Un petit cours de relations médias avec ça?



» KEN LIVINGSTONE



Le coloré maire de Londres a été suspendu pour quatre semaines après avoir comparé un journaliste de religion juive à un garde de camp de concentration.

Racisme par amalgame



AGNÈS GRUDA

DES NOUVELLES
DU MONDE

agruda@lapresse.ca

Qu'y a-t-il en commun entre la tempête soulevée aux États-Unis par le projet de vente de six ports américains à une compagnie de Dubaï, aux Émirats arabes unis, et l'émoi causé en France par l'assassinat sauvage d'un jeune juif français, torturé à mort par un gang de banlieue?

En apparence, pas grand-chose. Dans le premier cas, il s'agit d'un de ces psychodrames qui éclatent de temps en temps à Washington et provoquent une collision frontale entre la Maison-Blanche et le Congrès. Dans le second, on est en présence d'un sordide fait divers qui a coûté la vie, dans des circonstances atroces, à un jeune homme sans histoire.

Deux affaires sans aucun lien entre elles, si ce n'est celui des relents de racisme qu'elles traînent, toutes deux, dans leur sillage.

Car Ilan Halimi, qui a été séquestré pendant trois semaines avant d'être abandonné quasi mort, près d'une gare de banlieue parisienne, était juif. Est-ce la raison pour laquelle il a été traité avec une cruauté sans nom? Non, a tranché d'emblée la police, écartant la thèse d'un acte antisémite. Sauf que, quelques jours plus tard, un des suspects du kidnapping a voulu expliquer les motifs de l'enlèvement

en affirmant que « Ilan était juif, et un juif, c'est riche ».

Pour le ministre français de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, il ne fallait pas sauter aux conclusions pour autant. « La vérité est que ces voyous ont d'abord agi pour des motifs crapuleux, l'argent, mais qu'ils avaient la conviction, entre guillemets, que les juifs ont de l'argent », a-t-il conclu.

Nicolas Sarkozy est allé jusqu'à baptiser d'un nouveau nom cet acte de banditisme conjuguant appât du gain aux préjugés sur la supposée fortune des juifs. Ce serait, selon lui, de « l'antisémitisme par amalgame ».

Mais sa trouvaille sémantique, censée apaiser les choses, a eu l'effet contraire. Justement, le lien fait entre les juifs et l'argent constitue la pierre angulaire de l'antisémitisme moderne, ont fait valoir, indignés, plusieurs commentateurs. Dont Jacques Attali, auteur d'un essai sur les juifs et l'argent. « Il y a deux sources d'antisémitisme dans l'histoire, Dieu et l'argent. Dire que ce meurtre n'était pas de l'antisémitisme est une méconnaissance de l'histoire », a-t-il dit dans une interview à *Libération*.

Finalement, les juges d'instruction chargés du meurtre ont décidé de tenir compte de son caractère antisémite. Mais pas les policiers chargés de l'enquête. Le débat se poursuit.

De l'autre côté de l'Atlantique, la crise politique qui secoue Washington

Deux affaires sans aucun lien entre elles, si ce n'est celui des relents de racisme qu'elles traînent, toutes deux, dans leur sillage.

repose, elle aussi, sur un amalgame: celui qui transforme tout Arabe musulman en un présumé terroriste.

Peut-on présumer que la vente de six ports, dont celui de New York, à une société arabe, poserait un risque pour la société américaine? Ces accusations qui ont placé George W. Bush sur la défensive ont fait hurler les représentants des communautés musulmanes aux États-Unis.

« Quand des membres du Congrès se marchent littéralement dessus pour courir vers un microphone et crier *les Arabes arrivent*, on nage en plein sectarisme », a déploré James Zogby, président de l'Institut arabo-américain.

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Nancy et Tonya: l'opéra

Hier, on étalait leur vie sur toutes les tribunes. Aujourd'hui, ils ont disparu de l'écran radar. Ou presque. On les a rattrapés. Bienvenue au club des retrouvés.

MARIE-ANDRÉE AMIOT
mamiot@lapresse.ca

Aucune histoire olympienne n'est aussi croustillante que le scandale qui a précédé les Jeux de Lillehammer en 1994. Douze ans plus tard, le feuilleton des patineuses Tonya Harding et Nancy Kerrigan continue d'obséder l'Amérique. Tellement qu'un opéra inspiré de leur aventure verra le jour au printemps.

Au générique, deux femmes qui partagent le même rêve: gagner l'or aux Jeux olympiques. Dans un coin du ring, la belle grande brune Nancy Kerrigan, enfant chérie d'une bonne famille bostonienne. À l'opposé, la petite blonde bagarreuse Tonya Harding, à la moue pleurnicharde, dont les parents, squatteurs de roulottes dans le Nord-Ouest américain, préfèrent la bière au patinage. Les deux filles visent le podium aux Jeux de Lillehammer.

En janvier 1994, juste avant les championnats américains de patinage à Detroit, un inconnu masqué frappe violemment Nancy au genou. Son visage larmoyant qui crie « Pourquoi moi ? » est diffusé partout. Nancy rate les championnats et Tonya est couronnée championne des États-Unis.

Derrière l'attaque, Jeff Gillooly, l'ex-mari de Tonya, avait manigancé l'affaire pour éliminer la rivale. Rétablie, Nancy remporte la médaille d'argent à Lillehammer. Tonya, en larmes, arrive en huitième position. L'affaire n'en reste pas là.

Un associé de Gillooly confesse le crime. Tonya jure qu'elle n'a appris que plus tard les détails de l'agression. On ne la croit pas et elle écope une amende de 110 000\$, 500 heures de services communautaires et trois ans de probation. Elle perd son titre de championne et l'association américaine de patinage la bannit à vie.

Les deux femmes ont maintenant 35 ans. Malchanceuse en amour, Tonya vit seule. Cinq fois depuis 1994, elle a appelé la police affirmant avoir été attaquée. Après qu'elle eut été arrêtée pour avoir tabassé son fiancé de l'époque, son club de fans s'éteint. Elle conduit des voitures de course puis devient star de films pour adultes. Elle se réinvente en boxeuse en 2000. En 2002, un juge l'évince de sa maison pour non-paiement et elle se réfugie dans sa Corvette avec son chien pendant des mois. En octobre 2005, son nouveau fiancé est arrêté pour l'avoir battue.

Mais elle a encore ses admirateurs. Sur son site, quelques centaines de personnes ont déposé des mots d'amour. Elle figure aussi dans plusieurs nouvelles érotiques composées par ses fans.

Nancy a également connu des difficultés, mais moindres. Elle a fait huit fausses couches entre les naissances de ses deux fils. L'an dernier, le Conseil national des mères l'a proclamée mère de l'année. Elle dirige plusieurs oeuvres caritatives, fait de la télé et patine toujours.

L'auteur de romans érotiques Elizabeth Searle présentera en mai *Nancy and Tonya: The Opera*. Selon elle, le mélodrame illustre bien la fascination des Américains pour les histoires de jalousie, d'envie et de vedettes.

Que sont-ils devenus? Écrivez-nous, et nous tenterons de les retrouver.
mamiot@lapresse.ca



Tonya Harding

Nancy Kerrigan
PHOTO REUTERS